

Lozère 2020

Réunions territoriales

Bassin de vie de Mende

Synthèse

Lozère 2020
Projet de territoire




lozère
LE DÉPARTEMENT

The logo features a stylized green infinity symbol or a continuous loop above the word "lozère" in a lowercase, sans-serif font. Below "lozère" are the words "LE DÉPARTEMENT" in a smaller, uppercase, sans-serif font.

Lozère 2020

Un projet de territoire pour la Lozère

Pourquoi engager un projet de territoire pour la période 2014-2020 ?

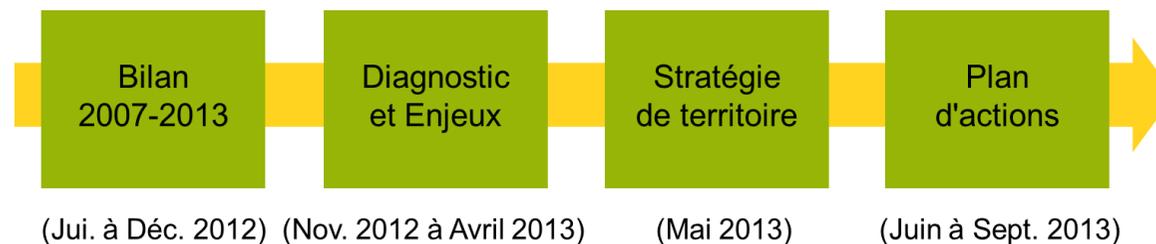
- Pour **anticiper afin de continuer à investir et à développer la Lozère**. Il est important de définir une feuille de route pour guider le développement du territoire et positionner le rôle du Conseil général dans ce développement. Cette stratégie sera déclinée en un plan d'actions pour le Conseil général et permettra d'orienter les dispositifs de financements futurs de la collectivité départementale.
- Pour **négoier sur la base du projet les prochaines générations de financements**. Lozère 2020 a pour but d'être un argumentaire de négociation lors de la définition des prochains programmes financiers européens, nationaux, régionaux ou inter-régionaux.

Une démarche participative

La participation s'organise sous diverses formes :

- plusieurs cycles de réunions publiques territoriales à l'échelle des bassins de vie : Marvejols, Saint-Chély d'Apcher, Langogne, Mende et Florac
- le Forum Lozère, composé de représentants des têtes de réseaux départementales, travaille à unifier les travaux menés à l'échelle territoriale
- un concours créatif avec les jeunes du territoire,
- un atelier de réflexion avec des étudiants en aménagement du territoire,
- la participation des agents du Conseil général pour bénéficier de leur expertise...

Les grandes étapes de la démarche :

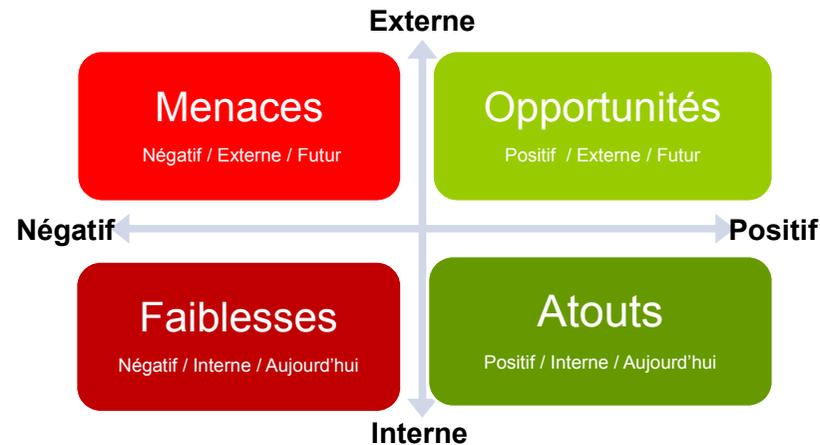


L'analyse du territoire

Au travers du modèle « Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces »

A l'issue de la première réunion territoriale, les participants ont été invités à exprimer des éléments positifs ou des éléments négatifs pour le développement de la Lozère.

Les expressions ont été faites dans la distinction positif / négatif... la caractérisation entre Menaces et Faiblesses ou entre Opportunités et Atouts a été faite par la suite sur la base de la définition suivante :



Lors de la deuxième série de réunions territoriales, toutes les expressions ont été lues ; le classement était présenté et soumis au débat. Des ajouts, des compléments ont été apportés au cours de ces réunions pour définir une représentation la plus partagée possible.

Les pages suivantes vont présenter sur la base de l'outil de présentation utilisé en réunion, les atouts, les faiblesses, les opportunités, les menaces, relevés lors de la réunion qui nous concerne.

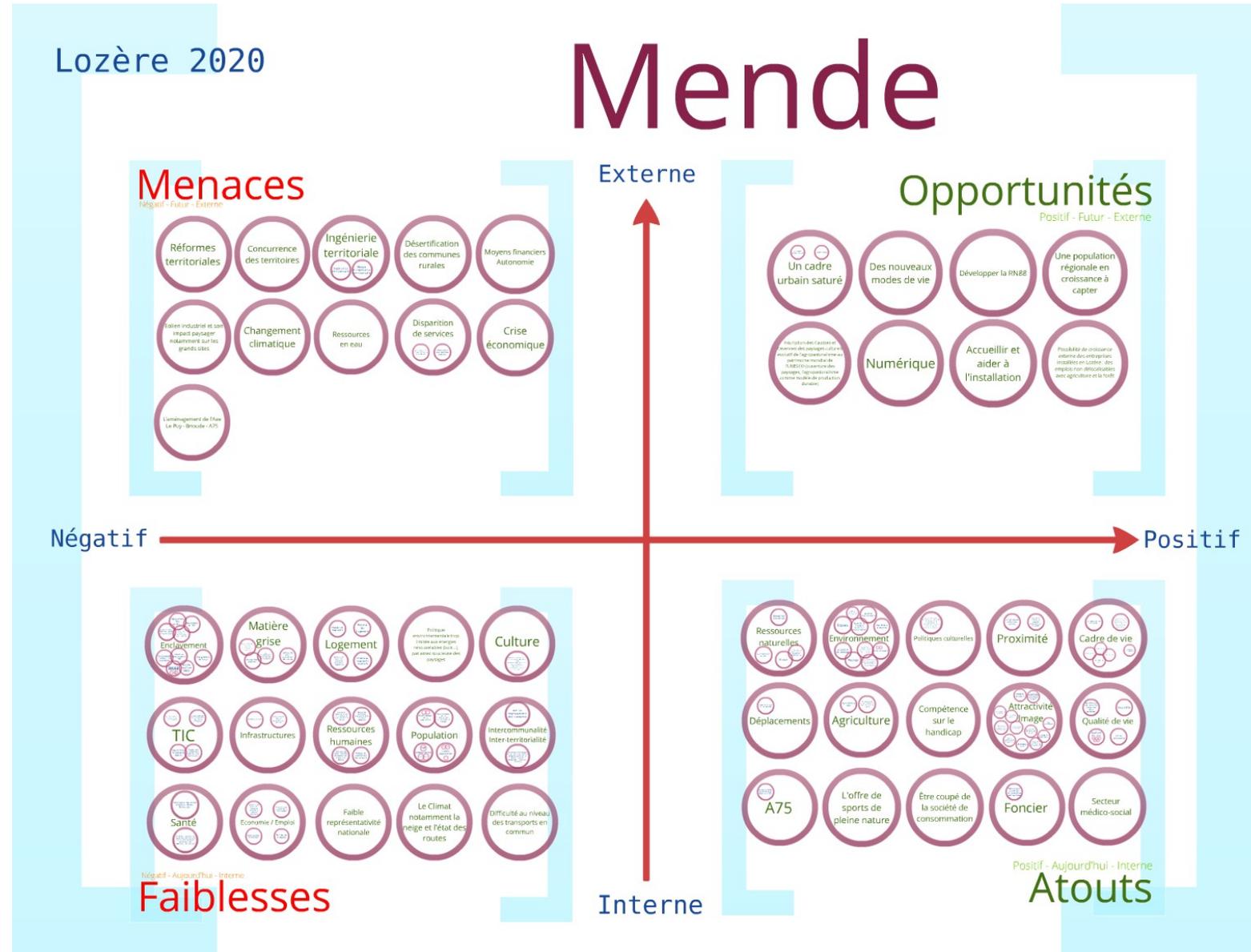
La synthèse présente les spécificités des expressions de cette zone.

La synthèse

Pour la zone de Mende certaines problématiques ont été particulièrement évoquées lors de l'analyse du territoire, beaucoup d'entre elles se rapportent à l'attractivité du territoire tant sur un plan résidentiel qu'économique. Le besoin d'accueillir de nouvelles populations et de nouvelles entreprises est partagé par l'ensemble des acteurs. Plusieurs problématiques s'expriment néanmoins :

- Le **désenclavement routier** a fait l'objet de diverses réactions et notamment le développement de la RN88. Les possibilités de **déplacements** ont été évoquées comme une faiblesse très importante, et notamment pour l'autonomie des jeunes. L'offre ferroviaire est considérée comme non performante.
- Le **développement des TIC et notamment du Très Haut Débit** a été considéré comme un support indispensable au développement pour l'avenir.
- Les acteurs de ce bassin de vie ont exprimé une nécessité de conforter les **ressources humaines** du territoire déjà riches, en renforçant la **matière grise** pour assurer de l'innovation et du développement. Cet apport de matière grise passe aussi par le développement de l'offre d'**enseignement supérieur**.
- Les **conditions de vie** sur le territoire apparaissent très favorables au maintien et à l'accueil de nouveaux arrivants : sécurité, solidarité, absence de pollution, calme, paysages, espaces, convivialité, soleil, proximité entre les gens, vie culturelle, coût de la vie, conditions de vie en famille, tissu associatif, facilité d'accès aux services, rythmes de vie, proximité des acteurs, produits agroalimentaires...
- Dans le **domaine culturel** : certains expriment un manque mais d'autres constatent une grande diversité de l'offre avec des acteurs culturels nombreux, des formes de diffusion très diverses, tout au long de l'année mais également en saison estivale. Une inquiétude est relevée quant à la concurrence des territoires sur les financements à la culture compte-tenu du développement de nouveaux équipements culturels en région.
- Il est convenu par tous que les **services à la population marchands et publics** sont indispensables à l'accueil et au maintien de populations. Les questions de **structuration autour des bassins de vie suscitent des interrogations sur le maintien d'une offre de proximité** qualitative.
- Même si l'**attractivité et l'image du département** sont identifiées comme des atouts pour le développement, le **manque d'hospitalité** envers les nouveaux arrivants a été relevé.
- Même si cette image de nature est porteuse, le problème des **contraintes qu'imposent les mesures de protection** qui permettent d'asseoir cette image s'est très fortement exprimé. Une **conciliation entre les objectifs de protection et de développement** doit être trouvée afin de ménager une place pour le développement du territoire.
- Le développement économique passe également par une **utilisation raisonnée des ressources naturelles** : l'exemple de la régénération des ressources en bois a été cité. Il est proposé de veiller à ce que cette utilisation des ressources naturelles se fasse en **maximisant la valeur ajoutée apportée** sur le territoire. Les **aménités** qui découlent de l'utilisation de ces ressources naturelles ont été également mises en exergue. La problématique de la **ressource en eau en terme de quantité** a été citée comme une problématique majeure pour le développement du territoire.
- L'apport de **valeur ajoutée aux productions agricoles et agroalimentaires** du territoire a été également mis en évidence comme une nécessité : la transformation des produits et leur valorisation locale notamment au travers de la restauration touristique ont été évoquées.
- Plusieurs personnes ont exprimé l'intérêt des dispositifs **Zones de Revitalisation Rurale** pour le développement économique et notamment pour l'accueil d'entreprises. À l'inverse l'exclusion de la Lozère des zones des **Aides à Finalité Régionale** a été considéré comme une faiblesse importante.
- Par ailleurs, le **vieillessement de la population active** a été évoqué pour les conséquences qu'il entraîne et notamment la nécessité de **former** en Lozère et d'**accueillir** des jeunes pour la renouveler. Les **cibles principales des politiques d'accueil**, pour les participants à la réunion, doivent donc être **les actifs et les porteurs de projets**.
- Enfin, un questionnement a été porté sur l'**opportunité de la défense d'une spécificité lozérienne**. Le débat a conclu à ne pouvoir envisager cette **spécificité que par les atouts et les richesses du territoire**.

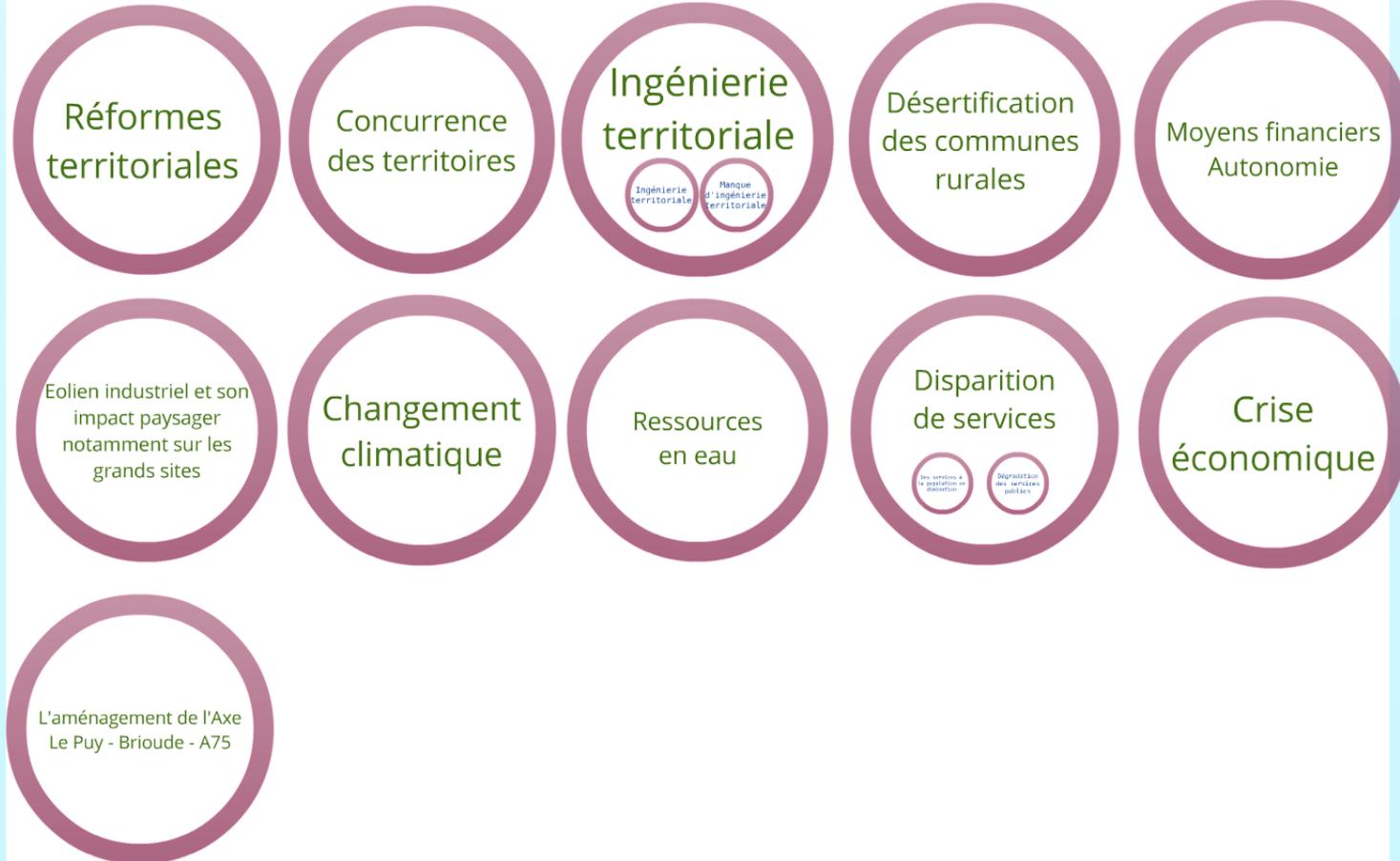
La représentation complète



Menaces

Menaces

Négatif - Futur - Externe



Opportunités

Positif - Futur - Externe



Un cadre
urbain saturé

Des nouveaux
modes de vie

Développer la RN88

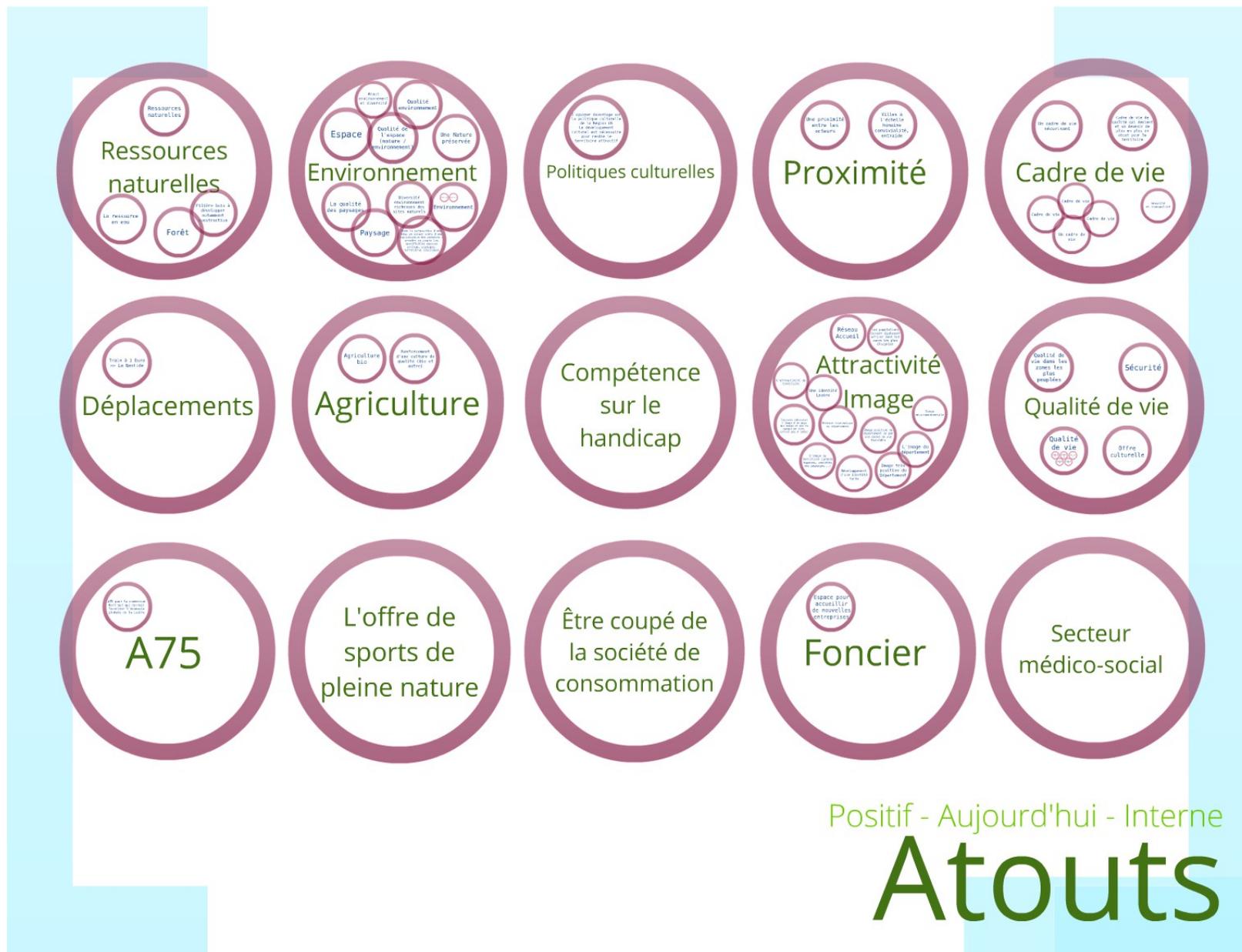
Une population
régionale en
croissance à
capter

Inscription des Causses et
Cévennes des paysages culturels
évolutif de l'agropastoralisme au
patrimoine mondial de
l'UNESCO (ouverture des
paysages, l'agropastoralisme
comme modèle de production
durable)

Numérique

Accueillir et
aider à
l'installation

Possibilité de croissance
externe des entreprises
installées en Lozère : des
emplois non délocalisables
avec agriculture et la forêt



Positif - Aujourd'hui - Interne
Atouts

Les enjeux

Les enjeux, ce sont les problématiques à traiter en priorité :

- des faiblesses à résorber,
- des atouts à valoriser ou à développer,
- des menaces à éviter,
- des opportunités à saisir.

Sur la base du travail conduit sur l'analyse Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces, les participants à la deuxième série de réunion ont pu proposer en fin de réunions leurs enjeux, les problématiques à traiter en priorité selon eux.

Ces propositions ont fait l'objet d'un dépouillement et d'un classement à l'occasion de la troisième série de réunions publiques. De grands enjeux se sont révélés avec certaines déclinaisons spécifiques à certains bassins de vie.

Les spécificités du territoire concerné :

Les problématiques liées aux **conditions de vie et d'attractivité** du territoire ont été assez fortement mise en exergue par les participants aux travaux sur le bassin de vie de Mende comme par exemple **le transport, le désenclavement physique et le développement des technologies numériques**. La problématique du **maintien des services** (services publics, services administratifs d'échelle départementale, offre de soins...) a donné lieu à de nombreuses expressions. Le **lien social, la culture et les sports** sont ressortis également comme des éléments importants. Enfin la question du **logement** et les problématiques environnementales connexes de **l'énergie et de la ressource en eau** sont également ressorties comme très importantes.

L'accueil de nouvelles populations est mis en lien fort avec le **renouvellement des populations actives**, la problématique de la **transmission** d'entreprises et de **l'intégration des jeunes** dans l'économie locale ; cette intégration dépendant également fortement de la **formation** proposée sur le territoire. D'un point de vue général, le développement économique doit selon les personnes présentes avoir trois grandes orientations le **développement de l'emploi, le lien entre l'économie et l'environnement** et **l'apport de valeur ajoutée** (productions agricoles, bois, tourisme...).

Les problématiques d'**organisation du territoire** sont également mises en évidence en lien avec l'**ingénierie territoriale** nécessaire à l'animation du développement. Les questions d'**attractivité et d'image** ressortent comme des sujets à continuer de travailler. Enfin, la **place à l'innovation** doit être donnée avec des dispositifs d'accompagnement adaptés.

Représentation synthétique des enjeux relevés

